



Protection de l'environnement et de la nature

1. Contexte

Les champs d'activité des personnes accomplissant leur service civil dans le cadre du programme prioritaire « Protection de l'environnement et de la nature » sont multiples. Les matières de ce cours sont donc variées. Complément au cours d'introduction dispensé par l'établissement d'affectation en lien avec ses projets spécifiques, ce cours de formation donne accès à une large compréhension des problèmes interdépendants de la protection de l'environnement et de la nature.

2. Contenu du cours et thématiques

- introduction aux thèmes de la protection de l'environnement et de la nature ;
- la durabilité et le développement durable ainsi que l'utilisation de nos ressources naturelles ;
- connaissances fondamentales en matière de biodiversité, d'écosystème, de paysage rural, de dangers naturels et de changement climatique ;
- une excursion mettant l'accent sur les écosystèmes de Suisse, leurs paysages ruraux et leurs espèces animales, ainsi que sur l'entretien et la préservation du paysage ;
- la base théorique sur les néophytes ainsi que les connaissances acquises sur les espèces végétales sont approfondies grâce à un enseignement pratique sur le terrain ;
- pour les civilistes ayant un travail manuel: instruction portant sur la manipulation des machines, les normes de sécurité et les cas d'urgence ;
- pour les autres civilistes: formation portant sur le développement et la présentation d'un projet.

3. Objectifs d'enseignement

- Les civilistes assimilent des connaissances de base dans le domaine de la protection de l'environnement et de la nature et ils acquièrent le savoir nécessaire aux travaux qui leur sont confiés durant leur service civil.
- Le cours leur permet d'accomplir de façon responsable, motivée et en conformité avec les normes de sécurité, les travaux qui leur sont confiés au sein de l'établissement d'affectation. Ils sont, en outre, encouragés à créer de manière autonome des liens entre ce qu'ils ont appris et leur travail quotidien, à réfléchir à leurs actions dans le sens d'un développement durable et à intégrer, dans leurs propres vies, les connaissances acquises.

4. Enseignants

La semaine de cours est supervisée par deux enseignants principaux. L'instruction sur les machines et sur les situations d'urgence est dispensée par des experts en la matière.

5. Lieu et dates des cours

Les cours, dispensés en allemand, en français et en italien, ont lieu du lundi au vendredi au centre de formation CIVI au Lac Noir (FR). Les dates figurent sur le site internet du service civil (www.zivi.admin.ch).

- Le lundi matin et le vendredi après-midi, des bus spéciaux assurent la liaison directe entre le campus Lac Noir et la gare de Fribourg.
- Logement au centre de formation CIVI de Lac Noir. Les chambres seront assignées lors de l'enregistrement.
- L'enseignant ou l'enseignante vous donnera les informations concernant le déroulement du cours, ainsi que de plus amples informations sur le centre de formation le premier jour de cours.



6. À prendre avec soi

- Des chaussures et des vêtements résistant à la pluie pour les excursions.
- Veuillez apporter de quoi prendre des notes pendant les cours.
- Les installations sportives du centre de formation sont à disposition pendant le temps libre. Il convient donc de prévoir des vêtements de sport.
- À l'intérieur du bâtiment d'habitation, vous devrez porter des pantoufles.
- Le centre de formation se situe à 1045 m. d'altitude. Prévoyez des vêtements adéquats.

Programme

| Jour | Temps | Thèmes | |
|----------|-----------------------|--|---|
| Lundi | Arrivée jusqu'à 11h30 | Enregistrement | |
| | 13h00 | Introduction CIVI | |
| | 13h30 – 18h00 | Module Protection de l'environnement et de la nature Acteurs de la protection de l'environnement et de la nature Problèmes environnementaux Droit environnemental suisse | |
| Mardi | 08h00 – 18h00 | Module Ressources et consommation Développement durable Utilisation des ressources Empreinte écologique Consommation d'énergie Énergies (non) renouvelables Changement climatique et politiques associées Organisation des groupes pour mercredi | |
| Mercredi | 08h00 – 18h00 | Module Projet de travail Élaboration du concept et recherches Analyse de l'hypothèse Présentation des projets | Module Entretien du paysage Maniement de machines (motofaucheuse, débroussailleuse, taille-haie électrique, sécateur sans fil, tondeuse à gazon 4 temps) Sécurité au travail Comportement en situations d'urgence |
| Jeudi | 08h00 – 18h00 | Module Paysage et milieux naturels / excursion Mutation du paysage Faune et flore Détermination des plantes Comportement en cas de dangers naturels (intégré à l'excursion) | |
| Vendredi | 08h00 – 12h00 | Module Biodiversité Valeurs et avantages Objectifs de la biodiversité Influence des activités anthropiques Conséquences des espèces exotiques invasives Mesures pour accroître la Biodiversité | |
| | 13h00 – 14h00 | Point sur les objectifs de la semaine Retour d'informations sur le cours Check-out | |
| | à partir de 14h15 | Départ du bus | |